

<http://www.cpalb.fr/les-roselieres-etudiees-en-vue-de-la-baisse-du-lac>



Les roselières étudiées en vue de la baisse du lac

- Le lac du Bourget - Les nouvelles du lac -



Date de mise en ligne : samedi 12 août 2017

Copyright © Club de plongée d'Aix les Bains, lac du Bourget - Tous droits

réservés

Des stagiaires de l'université Savoie Mont Blanc prennent toutes une série de mesures.

Les roselières étudiées en vue de la baisse du lac

Article trouvé dans le [Dauphiné Libéré](#), édition papier, du mercredi 9 août

Le lac du Bourget souffre de la régression des roselières, principal problème environnemental. La qualité de l'eau n'est pas en cause mais plutôt les conséquences mécaniques de l'urbanisation passée et la régulation du niveau du lac en 1985. Ayant perdu à la fois ses niveaux hauts en printemps/été et ses étiages souvent assez prononcés de fin d'été, il manque au lac cette "respiration" naturelle qui lui permettait de s'auto-épurer et de vivifier, cicatriser sa végétation littorale » explique André Miquet responsable de Service scientifique et animation territoriale au Conservatoire d'espaces naturels de Savoie. Cette structure, qui gère une centaine de sites en Savoie (dont les terrains du Conservatoire du littoral autour du lac du Bourget), assure le suivi de ces formations de roseaux, scirpes (joncs des tonneliers) et autres nénuphars, qui ont perdu environ 50 % de leur surface en un demi-siècle.

Ce suivi, opéré en partenariat avec l'Université Savoie Mont-Blanc et l'INRA (Institut national de la recherche agronomique se fait en deux temps. Sur le temps long, on compare les périmètres des fronts de végétation sur les photos aériennes fournies tous les trois ans par l'Institut géographique national. Ce suivi permet de mesurer les variations, en progression et en régression, afin d'en faire un bilan et un diagnostic de cette "ceinture de végétation".

Plusieurs effets positifs attendus

Mais, cette année, se pose une question plus "brûlante" puisqu'une baisse exceptionnelle du niveau du lac va être instaurée sous maîtrise d'ouvrage du Cisalb (lire aussi ci-dessous). Habituellement, le niveau du lac est descendu, Chaque année, de 30cm du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre. Cette fois-ci, si la météo le permet (en cas de pluviosité excessive l'opération est remise à 2018). Une baisse de 40 cm supplémentaires sera opérée. Il en résultera l'exondation de sédiments qui n'ont pas bénéficié d'une telle "mise à l'air" depuis plus de 30 ans !

Plusieurs effets positifs sont attendus. D'une part, une minéralisation des matières organiques va se produire, et donc, une dépollution notamment du côté des matières azotées. D'autre part, un renforcement et une stimulation des rhizomes de roseaux vont avoir lieu. C'est à cet effet physiologique que s'attache ce deuxième suivi.

Établir l'état sanitaire des roselières

Ainsi, au cours de ce mois d'août, trois stagiaires de l'Université Savoie Mont Blanc parcourent l'ensemble des roselières en prenant toute une série de mesures (densité, diamètre, hauteur et taux de floraison des tiges) pour établir l'état sanitaire de ces roselières avant la baisse exceptionnelle. Des coupes de tiges et rhizomes sont également opérées pour mesurer les tissus (réserves des rhizomes, renforcement des tiges) afin d'aider aux interprétations des effets de la baisse des niveaux

La préservation des roselières passera encore par bien des mesures, essais et expérimentations, avant que le Conservatoire soit en mesure de les comprendre suffisamment pour mettre en oeuvre les actions de restauration nécessaires et que les roselières puissent de mieux en mieux assurer leur rôle paysager, épuratoire, et surtout de "réservoir de biodiversité" tant pour les poissons que pour les oiseaux et divers invertébrés à€!

Geneviève REBEAUD



Les stagiaires en action Les stagiaires de l'Université Savoie-Mont-Blanc observent les roselières qui sont essentielles pour la dépollution des eaux. Elles ont aussi un rôle d'abri pour la reproduction de la faune aquatique

Depuis 1985, le niveau du lac est régulé

A compter du 1er septembre et progressivement durant ce mois, le niveau des eaux du lac du Bourget sera abaissé de 70 cm. Cette baisse sera effective durant tout le mois d'octobre. Ensuite, en novembre, le lac retrouvera sa côte habituelle (231,20 m) au gré des affluents.

Depuis 1985, le niveau du lac du Bourget est régulé par le barrage de Savières avec une consigne d'exploitation comprenant deux niveaux en dessous desquels le lac ne descend plus : 231,50m en été et 231,20m le reste de l'année.

.La question de cette régulation du lac s'est posée à l'occasion de l'aménagement hydroélectrique du Haut Rhône, à la fin des années 70. En dérivant une partie importante du débit du Rhône vers la future usine de Belley, l'aménagement allait engendrer une baisse du niveau du Rhône au débouché du canal de Savières, exutoire du lac. Un barrage a donc été construit au débouché du canal de manière à maintenir, en basses et moyennes eaux du fleuve, le niveau du lac du Bourget à une valeur acceptable.

Infos : www.cisalb.com